

Contre les réformes Blanquer, pour nos droits



ADHÉREZ À

éducation
sud
Union
syndicale
Solidaires

SUD éducation a été en première ligne des mobilisations contre les réformes Blanquer. Certaines ont été victorieuses. Certaines sont encore à construire. Mais les mauvais coups continuent de pleuvoir. Pour vous défendre, pour combattre la politique éducative du gouvernement, pour obtenir de nouveaux droits, choisissez un syndicat au service des luttes et des droits de tous les personnels.



Trouvez votre syndicat
départemental ou
académique sur
WWW.SUDEDUCATION.ORG



L'outil syndical au service des luttes et des personnels

Pourquoi se syndiquer ?

Un syndicat, cela sert tout d'abord à défendre ses droits. Aujourd'hui, le management est partout, les conditions de travail se dégradent, les pressions hiérarchiques sont de plus en plus fortes. Les attaques sur les statuts, les droits, le temps de travail, la précarisation sont omniprésentes. Dans ce contexte, il ne faut pas rester seul-e face à ses difficultés ! Être syndiqué-e, c'est se donner les moyens d'être défendu-e.

Un syndicat, cela sert à sortir de l'isolement, à créer du collectif, et à mener toutes et tous ensemble des luttes pour remporter des victoires : par exemple gagner des moyens dans son collège ou dans son lycée, empêcher une fermeture de classe dans son école, ou encore combattre les politiques délétères du gouvernement.

Un syndicat, cela sert à ne pas se laisser faire ! Toutes et tous ensemble, nous sommes plus fort-e-s, et nous pouvons inverser la vapeur.



Pourquoi à SUD ?

SUD éducation est un syndicat de lutte et de transformation sociale.

Un syndicat de lutte, cela signifie que les représentant-e-s SUD ne se laissent pas bernier par d'illusoires négociations avec l'administration. À SUD, on considère que c'est par l'action collective que l'on réussit à gagner de nouveaux droits, ou à défendre nos conquêtes sociales. Pour nous, c'est l'action collective qui marche et qui est efficace !

Un syndicat de transformation sociale, cela signifie tout d'abord que l'école et la société telles qu'elles existent ne nous satisfont pas. S'il faut défendre l'école publique contre les attaques libérales et réactionnaires du gouvernement, il faut également revendiquer une autre école, publique, gratuite, laïque, émancipatrice et inclusive pour toutes et tous les élèves ! Pour cela, SUD éducation porte un ensemble de revendications cohérent, que vous découvrirez en quatrième page.

Mais l'école n'est pas hors de la société. Nous subissons les mêmes attaques que nos collègues, titulaires ou précaires, de l'ensemble de la fonction publique. Au-delà, le rouleau compresseur libéral et réactionnaire touche tou-te-s les salarié-e-s, du public comme du privé. C'est pour cela que SUD éducation fait partie d'une union syndicale interprofessionnelle, Solidaires, qui regroupe des syndicats du public comme du privé. Vouloir transformer la société, cela signifie combattre les inégalités sociales où elles se trouvent, le racisme, le sexisme, les LGBTIphobies, et lutter pour la justice climatique.

Le modèle égalitaire et démocratique que l'on souhaite pour l'école et la société, SUD le pratique aussi dans son organisation : pas de permanent syndical à temps plein, limitation dans le temps et rotation des responsabilités, pour éviter d'avoir des représentant-e-s déconnecté-e-s de la base.

Qu'est-ce que fait SUD contre les réformes Blanquer ?

Le projet d'école de Blanquer est cohérent, et il faut le combattre dans son ensemble. C'est pour cela que SUD éducation a voté en Conseil supérieur de l'éducation contre la réforme du lycée professionnel, contre la réforme du lycée général et technologique, contre Parcoursup, contre la loi Blanquer. À chaque fois, notre mot d'ordre était « ni amendable, ni négociable, retrait du projet dans son ensemble ! ».

SUD éducation a été en première ligne de toutes les mobilisations cette année, et ce dès l'automne contre les réformes des lycées et du bac. Dès le début de la mobilisation contre la loi Blanquer, SUD éducation a systématiquement porté les revendications des Assemblées générales des personnels et poussé dans l'intersyndicale pour de nouvelles journées de grève. En ce qui concerne la grève des examens, SUD éducation a appelé les personnels à la mettre en débat dès avril, a signé les appels intersyndicaux, et a appelé les personnels à la grève sur les jours d'épreuve, de correction sur site et de jury.

La mobilisation contre la loi Blanquer a payé : abandon des EPSF, du projet de donner un statut de supérieur-e hiérarchique au directeur ou à la directrice d'école, du projet d'interdire les sorties scolaires aux mères voilées ou de celui de retirer des allocations aux familles d'élèves décrocheurs-ses. Mais le reste de la loi, ainsi que les réformes des lycées, du Bac ou encore Parcoursup restent intactes.

Il s'agit de reprendre en cette rentrée la mobilisation contre le projet d'école libéral et réactionnaire du ministère dans son ensemble. Et pour cela, il nous faut un outil indispensable, un syndicat au service des luttes et des personnels : dès la rentrée, adhérez à SUD éducation.



SUD éducation, l'outil syndical au service des luttes et des personnels

Que revendique SUD ?

1 - L'ABROGATION DE LA LOI ORE (ORIENTATION ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANT-E-S) ET DE PARCOURSUP, DE LA RÉFORME DU LYCÉE ET DU BACCALAURÉAT, DE LA RÉFORME DU LYCÉE PROFESSIONNEL

2 - LA DÉFENSE DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE ET LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ :

- ⇒ Le retrait du projet de loi sur la transformation de l'État
- ⇒ La titularisation sans condition de toutes et tous les précaires

3 - L'ABROGATION DE LA LOI BLANQUER

4 - UNE BAISSSE DU TEMPS DE TRAVAIL :

- ⇒ Un temps de service global pour l'ensemble des enseignant-e-s du 2nd degré de 14 h cours/élèves + 3 h de concertation/travail en équipes & 18 heures devant élèves + 6 heures de travail en équipe dans le premier degré
- ⇒ 1/9^e de minoration de services pour tous les personnels de l'éducation prioritaire

5- UNE BAISSSE DES EFFECTIFS PAR CLASSE :

20 élèves maximum par classe, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA.

6 -L'AUGMENTATION DES SALAIRES :

- ⇒ Une augmentation des salaires pour tendre vers l'égalité salariale
- ⇒ Un salaire minimum à 1700 euros nets pour toutes et tous
- ⇒ L'alignement du régime indemnitaire et de prime des précaires sur celui des titulaires (par exemple prime REP et REP+ pour les AED et AESH)

7 -POUR NOS RETRAITES :

- ⇒ retrait du projet de réforme des retraites
- ⇒ annulation de toutes les décotes
- ⇒ Un départ à la retraite à 60 ans sur la base de 75% du meilleur revenu, pour aller vers un départ à 55 ans sans conditions

N'hésitez plus, adhérez à SUD éducation !